



Audience académique au Rectorat sur la formation du 6 janvier 2015



Etaient présents :

Pour le rectorat :

Mme Campion, le Recteur ; M. Guillon, Secrétaire Général de l'Académie ; Mme Natale, Directrice de Cabinet; Mme Chazal, Secrétaire adjointe-Direction Ressources Humaines; Mme Fauquert, Déléguée Académique à la Formation des Personnels

Pour les Directions et Services Départementaux de l'Education Nationale :

M. Martinet, doyen des IEN 1^{er} degré ; M. Neury, IEN 1^{er} degré en charge de la formation initiale et continue

Pour l'ESPE : M. Jourdan, Directeur ; Mme Lombart, Directrice adjointe chargée des diplômes et des partenariats

Pour le Snuipp-FSU : Régine DUMAS (63), Florence BUSSIERE (63) et Jérémie MAUREL(03)

➤ **Parcours adapté**

Les revendications du SNUipp-FSU académique:

→ **Formation adaptée pour tous les stagiaires avec des entretiens individuels pour évaluer les besoins de formation et pas seulement évaluation de compétences sur dossier**

→ **Création d'un parcours spécifique pour les titulaires d'un Master autre que MEEF n'ayant pas suivi le M1**

→ **Davantage d'heures de formation à l'ESPE en musique, en arts plastiques, en sport**

Réponse de la direction de l'ESPE et de Mme Le Recteur

Grande diversité cette année des stagiaires à l'ESPE : 18 profils différents. Il n'est pas possible de proposer 18 formations différentes. Cette année a eu lieu une Commission académique qui a permis de proposer des équivalences d'UE dans un cadre universitaire. Il y a eu une étude individuelle de chaque dossier qui s'est traduite par la possibilité d' un allègement de 40-50 heures de formation pour certains.

Pour cette année, la direction de l'ESPE propose l'accès en ligne à des cours complémentaires, à des ressources à la préparation de la classe pendant les vacances d'été pour les stagiaires qui n'auraient pas suivi le M1 MEEF et qui en feraient la demande

L'ESPE a la volonté à l'avenir d'une plus grande individualisation de la formation, de mieux prendre en compte le parcours antérieur des stagiaires mais doit également faire face à des contraintes budgétaires et est en attente d'un cadrage national des diplômes.

Il y aura un groupe de travail en février sur la question de l'individualisation de la formation.

L'ESPE envisage la création de parcours spécifique(s) pour les stagiaires qui n'auront pas suivi le M1 MEEF l'an prochain. L'ESPE pourrait proposer deux D.U. différents.

L'ESPE envisage aussi la possibilité de mettre en place au sein du M2 des UE optionnelles. Volonté à la fois de diversifier les options et en même temps d'ouvrir les choix à toutes les antennes de l'ESPE.

Le Directeur de l'ESPE se demande à quel moment doivent avoir lieu ces entretiens individuels : en début ou en cours d'année pour permettre éventuellement une régulation de la formation.

Concernant la polyvalence de la formation (musique, arts visuels, sport), l'ESPE demande à ce que ces enseignements soient également dispensés en formation continue par les circonscriptions.

Mme Le Recteur déclare avoir pris en compte la demande d'individualisation des parcours. Elle propose la possibilité de mettre les cours de M1 en ligne.

➤ **La formation, le mémoire dans les différentes antennes de l'ESPE**

Les revendications du SNUipp-FSU académique:

→ **Harmonisation nationale du contenu et du volume horaire du M2 MEEF**

→ **Possibilité de choisir les thèmes de son mémoire dans toutes les antennes ESPE de l'académie**

Réponse de la direction de l'ESPE et de Mme Le Recteur

Le directeur de l'ESPE rappelle qu'il y a une trame commune du MASTER et de son évaluation dans les différentes antennes. Les cours sont préparés par des équipes qui travaillent ensemble. D'autre part, Les interventions de certains chercheurs émérites dans une antenne pourraient être à l'avenir diffusées en visioconférence aux autres antennes. Concernant le mémoire, les sujets proposés sont ceux maîtrisés par les formateurs présents sur le terrain dans chaque antenne. La qualité du suivi a été privilégiée plutôt que la diversité des sujets. L'ensemble des sujets de mémoire sont néanmoins construits avec le maître formateur et le FSE afin de garantir un volet disciplinaire et un volet didactique.

Mme la Directrice adjointe de l'ESPE dit qu'il pourrait être intéressant de faire une rotation des domaines et des maîtres de mémoires.

Pour Mme le Recteur, la priorité est la qualité de formation plutôt que l'offre diverse. Mme le Recteur évoque la possibilité de répondre à des projets de recherche autour de thématiques (par ex le numérique qui serait travaillé au niveau école, collège, lycée). Des étudiants en M2 pourraient s'associer à ces dispositifs.

→ **Interrogation sur l'organisation du mois de juin. : Certains enseignants stagiaires craignent de ne pas pouvoir continuer dans leur école leur stage filé et voir aboutir les projets de fin d'année.**

Réponse de la direction de l'ESPE et de Mme Le Recteur

Les stages filés et massés continuent : priorité à la pratique de classe. Les projets des stagiaires avec leurs élèves pourront donc se terminer.

➤ Surcharge de travail

Le SNUipp-FSU a rappelé comme il l'avait déjà fait lors d'audiences départementales, l'importante fatigue ressentie par une grande partie des stagiaires FSE. Il soulève les risques psycho-sociaux, de BURN OUT, de problèmes de santé, et rappelle que certains stagiaires ont déjà envisagé la démission.

La charge de travail des FSE qui suivent un mi-temps en école et mi-temps en ESPE est trop importante. Il convient de trouver des solutions pour l'alléger.

Les revendications du SNUipp-FSU académique:

→ une diminution de la quantité de travaux à rendre et du nombre d'examens à l'ESPE

→ pas de cours pendant les vacances scolaires de Toussaint et de Février pour les stagiaires

→ une dispense d'APC

→ ni examen, ni mémoire pour les dispensés ou déjà titulaires de M2 mais un avis positif de direction de l'ESPE basé sur l'assiduité

→ un avis positif si le M2 MEEF est validé pour les autres (même si pas d'obtention de la moyenne dans toutes les UE/ pour le mémoire)

Réponse de la direction de l'ESPE et de Mme Le Recteur

Pour la direction de l'ESPE, cette surcharge est liée à l'organisation en mi-temps selon lui et non à l'évaluation demandée. Seulement 4 collègues ont été en grosses difficultés. L'ESPE les a aidés à établir des priorités.

La direction de l'ESPE propose également un renforcement de l'accompagnement des tuteurs.

Concernant les cours pendant vacances scolaires pour les stagiaires en M2, la direction de l'ESPE se montre ouverte à la possibilité de les supprimer et à modifier la maquette du M2. Mais elle met en garde sur les heures de cours à l'ESPE qui seraient davantage concentrées. La réflexion et décision reviendra au CONSEIL D'ECOLE de L'ESPE (représenté au niveau des usagers par des représentants étudiants et stagiaires FSU)

Pas de réponse de l'administration concernant la dispense d'APC.

Les délégués du SNUipp-FSU ont insisté sur la quantité trop importante de travaux à rendre et d'examens sur table y compris sur des compétences déjà évaluées au concours.

Les délégués du SNUipp-FSU réitèrent leur demande de validation de la formation par l'assiduité des stagiaires dispensés de M2.

Pour la direction de l'ESPE, l'évaluation de l'acquisition des compétences pendant cette année de formation est indispensable. Il ne s'agit pas de valider le M2 mais d'acquérir ces compétences.

Nous avons relayé le ressenti de plusieurs enseignants stagiaires d'être considérés uniquement comme des étudiants. Nous avons rappelé qu'ils sont des enseignants stagiaires déjà détenteurs d'un concours très sélectif et méritent à ce titre la confiance des formateurs.

Le SNUIPP-FSU et les stagiaires considèrent que le temps gagné en réduisant la charge d'évaluation (travaux à rendre, examens, mémoire) pourrait être mis à profit pour la formation dans les domaines qui ne peuvent pas être approfondis.

➤ Stagiaires en pleine responsabilité (PES, FSE titulaires d'un M2 MEEF)

Les revendications du SNUipp-FSU académique:

→ Entretiens individuels pour déterminer les besoins en formation

→ Davantage de suivi par les maîtres formateurs des stagiaires quand ils sont à disposition des circonscriptions

→ Davantage de stages de pratique accompagnée avec les phases d'observation, de préparation, de bilan

→ Des moments de formation en présentiel avec d'autres stagiaires, permettant d'échanger les pratiques, de ne pas rester isolés

Réponse de l'administration

Il faut institutionnaliser leur entrée dans la formation avec des stages de pratique accompagnée. Prise en compte de nos demandes de formation adaptée pour ces stagiaires, et de moments de formation regroupée. Attente d'une réponse nationale.

➤ Salaires

Les revendications du SNUipp-FSU académique:

→ Revalorisation salariale : retour à l'échelon 3 pour tous

→ Remboursement par l'ancienne indemnité de déplacement et formation si c'est plus avantageux que la nouvelle indemnité annuelle.

Réponse de l'administration

Madame le Recteur transmet notre demande concernant le salaire au ministère.

Madame le Recteur est d'accord avec le principe de proposer l'ancienne indemnité aux stagiaires. Elle propose d'envoyer un courrier informatif aux stagiaires FSE suivant des cours à l'ESPE précisant la méthode de calcul du montant de cette indemnité afin qu'ils choisissent l'indemnité la plus avantageuse entre la nouvelle indemnité IFF de 1000 euros et l'ancienne indemnité.

➤ Étudiants en M2 qui se présentent au CRPE

Le problème de la compatibilité des calendriers des épreuves de M2 et du concours a été soulevé aux responsables de la formation à l'ESPE.

Réponse de la direction de l'ESPE

Les calendriers sont coordonnés. L'administration va vérifier la compatibilité des épreuves

- *Une demande particulière d'échange de départements entre deux stagiaires 43 / 63 a été évoquée. Les échanges ne pourraient avoir lieu qu'après l'avis de la médecine ou des services sociaux qu'il ne faut pas hésiter à saisir en cas de problème majeur.*

Madame le Recteur clôt l'audience en résumant les éléments à essayer améliorer selon de nos revendications :

- **Une formation plus adaptée pour répondre à la diversité des profils des stagiaires**
- **Une évaluation des fonctionnaires stagiaires plus bienveillante.**

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr